

Une vision. Un plan. **Une parole**

Un plan A pour le Québec

adq

actiondémocratiqueQuébec

www.adqaction.com



Message du
Chef de l'ADQ

Depuis plusieurs années au Québec, le discours politique sonne faux. Les mots sont vagues, les slogans creux, les promesses trahies et la langue est de bois.

Si les autres partis avaient le courage et la vision de proposer des vraies solutions, ils diraient les choses simplement. Mais comme ce n'est pas le cas, ils se cachent derrière un écran de fumée et espèrent s'en sauver.

À l'ADQ, c'est différent : nous appelons un chat un chat. Les choses à améliorer, nous n'avons pas honte de les montrer du doigt, de s'inspirer des meilleures pratiques et de proposer des solutions pleines de bon sens qui visent à aider les Québécois à mieux réaliser leurs rêves, qu'ils soient étudiants, travailleurs, parents, entrepreneurs, à la retraite ou de la classe moyenne.

Pendant que les autres partis s'empêtrent dans leur jargon confus et leurs promesses brisées, nous allons continuer de vous dire les choses clairement et simplement. À commencer par nous engager solennellement à vous offrir :

un Québec plus humain, plus autonome et plus riche.

Pour réaliser ce Québec de demain, nous vous proposons **un Plan A pour le Québec**, soit un plan d'**affirmation**, d'**autonomie**, d'**action** et d'**avenir**. Ce plan, que vous découvrirez au fil des pages suivantes, comprend une série de solutions simples et efficaces dont le fil conducteur consiste à vous redonner l'espoir, l'envie et l'énergie de réaliser vos rêves au Québec.

Joignez-vous à nous pour bâtir ce Québec plus humain, plus autonome et plus riche. Appuyez l'ADQ pour remettre le Québec en marche sur la voie d'une nation fière et résolument engagée à s'affirmer sans se séparer. **Vous avez ma parole !**



Mario Dumont

Une vision. Un plan. Une parole

Une vision

Bâtir ensemble un Québec plus humain, plus autonome et plus riche.

Un plan

Autonomie du Québec
S'affirmer sans se séparer

Identité québécoise
Affirmer notre identité

Famille
Aider les familles, toutes les familles

Éducation
Bâtir des écoles fortes et autonomes

Santé
Soigner les gens à temps

Solidarité sociale
Rétablir la dignité

Justice
Choisir une justice humaine et ferme

Environnement
Construire l'avenir en vert

Développement régional
Réaliser l'autonomie des régions

Économie
Développer nos richesses

Finances publiques
Faire le ménage

Fiscalité
Protéger le pouvoir d'achat de la classe moyenne

Une parole

« Je vous donne ma parole. Je m'engage à réaliser ce plan et à produire des résultats pour vous, votre famille, votre communauté et l'avenir du Québec. »





Autonomie du Québec

S'affirmer sans se séparer

État de la situation

Les Québécois ont vu l'agenda politique des 30 dernières années se polariser dans un débat entre souverainistes et fédéralistes et ayant pour thème unique la question nationale. Autant les péquistes que les libéraux, chacun y est allé de sa vision et de ses propositions mais tous deux ont échoué dans leur tentative de rallier une majorité et de régler une fois pour toutes la question de l'avenir politique du Québec.

Pourtant, tous au Québec s'entendent sur le caractère identitaire unique du Québec par sa langue, sa culture et ses traditions. Tous reconnaissent la quête québécoise vers une plus grande autonomie politique et financière vis-à-vis du Canada. C'est donc fort de ces consensus qu'un gouvernement adéquiste entend porter les attentes et les aspirations des Québécois : plus d'autonomie politique, économique et culturelle et ce, dans l'ensemble canadien.

Le duel des péquistes et des libéraux a déjà bien trop duré. Les citoyens sont las de ces éternels conflits qui ne mènent nulle part. L'ADQ veut redonner le goût aux Québécois d'évoluer vers une plus grande autonomie politique et financière vis-à-vis d'Ottawa. C'est s'affirmer sans se séparer. Il s'agit d'un projet emballant, rassembleur qui unit les adversaires d'hier dans un nouveau nationalisme de progrès pour le Québec, soit la voie autonomiste, laquelle trouve ses fondements dans les principes suivants :

- Notre fidélité première, notre passion et notre loyauté sont envers le Québec ;
- Tous ceux et celles qui vivent au Québec sont des Québécois, sans exception ;
- Le développement du Québec comme nation distincte passe naturellement par un accroissement de notre autonomie ;
- Nous respectons les Canadiens hors Québec, nous apprécions notre histoire commune et nous les considérons comme nos partenaires privilégiés ;
- Notre priorité est l'avenir et le bien-être des prochaines générations de Québécois ;
- Nous entendons faire avancer le Québec en générant des consensus. Nous souhaitons unir plutôt que diviser.

Les valeurs adéquistes

L'affirmation
L'ADQ propose aux Québécois un projet politique emballant et positif, qui renforce la nation québécoise et qui affirme notre identité.

La fierté
L'ADQ propose un projet politique mobilisateur qui unit plutôt que de diviser. Nous sommes nationalistes, fiers et croyons qu'il est possible de retrouver une place pour le Québec dans l'ensemble canadien.

La réconciliation
L'ADQ souhaite réunir sous la bannière autonomiste, plutôt que diviser comme l'ont fait les souverainistes et fédéralistes depuis 30 ans.

L'ADQ s'engage à :

» **ÉTABLIR UNE NOUVELLE POLITIQUE AUTONOMISTE POUR LE QUÉBEC.** Promouvoir et défendre l'autonomie du Québec par la conduite de relations bilatérales et d'égal à égal avec Ottawa, par l'abolition du Conseil de la fédération, et par la réouverture du dialogue constitutionnel avec le gouvernement fédéral et les autres provinces.

» **ADOPTER UNE CONSTITUTION QUÉBÉCOISE.** Rédiger et adopter la constitution du Québec pour affirmer notre identité et nos valeurs dans une démarche non partisane, démocratique et consensuelle.

» **DÉSIGNER LE QUÉBEC COMME « ÉTAT AUTONOME DU QUÉBEC ».** Inscrire dans la constitution du Québec l'appellation « État autonome du Québec » afin de mieux définir, pour nous-mêmes et pour les autres peuples, la nation québécoise.

» **DÉFENDRE NOS CHAMPS DE COMPÉTENCES.** Utiliser tous les moyens à notre disposition pour contrer l'intrusion fédérale à l'intérieur de nos champs de compétences exclusifs, compétences où nos droits sont souverains au sens même de la Constitution canadienne.

» **RENFORCER L'AUTONOMIE FINANCIÈRE DU QUÉBEC.** Renforcer l'autonomie financière du Québec en donnant la priorité au rétablissement de l'équilibre fiscal entre les paliers de gouvernement, à la diminution de l'endettement du Québec, à la réduction de la dépendance à l'égard de la péréquation, et à l'instauration d'un seul rapport d'impôt pour les contribuables québécois.



Identité québécoise

Affirmer notre identité

État de la situation

Foyer principal de la présence francophone en Amérique du Nord, la société québécoise se compose d'une majorité francophone, d'une minorité anglophone bien établie et de citoyens issus de partout à travers le monde. Elle possède son identité propre, sa langue officielle, sa culture et ses traditions. Elle se distingue notamment par son ouverture sur le monde, son accueil des nouveaux arrivants et par un fort consensus envers des valeurs communes d'égalité entre les individus, de démocratie, de justice, de respect et de solidarité.

Forte de ces assises, notre société s'est enrichie et s'est beaucoup développée tout au long du siècle dernier, notamment grâce à l'apport de l'immigration de plusieurs communautés différentes.

L'identité du Québec s'est également développée par la contribution exceptionnelle de nos créateurs, de nos chercheurs et de nos entrepreneurs qui, depuis plusieurs années, font la fierté du Québec partout sur le globe. Il faut donc reconnaître cette extraordinaire vitrine qui nous est ainsi offerte de vendre le Québec que nous aimons tant.

Renforcer l'identité québécoise, c'est aussi se doter d'institutions démocratiques exemplaires, saines et respectées, où tous les citoyens pourront s'exprimer et agir parce qu'ils auront la conviction de changer des choses. À ce sujet proprement dit, il reste bien du travail à faire pour redonner à la classe politique, au processus démocratique et à nos institutions publiques la confiance de la population québécoise.

Malgré les succès et les reconnaissances, il ne faut pas perdre de vue que notre identité doit être constamment renforcée afin qu'elle conserve sa vitalité et sa santé, car il en va de la pérennité de notre société.

Les valeurs adéquistes

Le respect de la majorité et des valeurs communes

L'ADQ reconnaît la majorité québécoise qui défend des principes et des valeurs communes.

La fierté d'être Québécois

Les Québécois doivent être fiers de leur identité et doivent chercher à la renforcer pour l'avenir et la pérennité de notre société.

L'ouverture sur le monde

L'ADQ partage avec les Québécois cette grande ouverture sur le monde qui nous caractérise et qui fait du Québec, une terre d'accueil et de respect.

L'égalité et le respect

L'ADQ se reconnaît dans les valeurs d'égalité et de respect qui font du Québec un lieu privilégié pour tous ceux et celles qui veulent vivre égaux, sans aucune discrimination.

L'ADQ s'engage à :

- **ENCHÂSSER LES VALEURS COMMUNES DU QUÉBEC.** Enchâsser les valeurs communes du Québec au sein de la constitution du Québec afin que tous connaissent les principes qui forgent notre société.
- **MODERNISER LA DÉMOCRATIE QUÉBÉCOISE.** Réformer le processus démocratique, notamment par l'introduction d'un mode de scrutin proportionnel et la tenue d'élections à date fixe.
- **INSTAURER UNE CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE.** Proposer aux Québécois d'instaurer une citoyenneté québécoise afin de formaliser qui nous sommes, renforcer notre identité politique et favoriser une meilleure intégration des nouveaux arrivants.
- **ENSEIGNER DAVANTAGE L'HISTOIRE À NOS JEUNES.** Valoriser et augmenter les heures consacrées à l'enseignement de l'histoire du Québec à l'école afin de permettre aux jeunes du Québec de mieux comprendre nos institutions et les grands défis de notre société.
- **MIEUX ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ARRIVANTS.** Bonifier les programmes de francisation et d'intégration des nouveaux arrivants afin de leur donner tous les outils nécessaires pour qu'il s'intègrent pleinement à notre société, à ses valeurs et à ses institutions.
- **DONNER UN SOUTIEN ACCRU À LA CULTURE.** Reconnaître les grandes réussites du milieu culturel, autant ici, au Québec, qu'ailleurs dans le monde, et ce, en apportant un soutien accru au secteur de la culture. Notamment, l'ADQ entend financer directement les créateurs plutôt que la bureaucratie et reconnaître véritablement leur statut.
- **RENFORCER LE RAYONNEMENT DU QUÉBEC À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.** Accroître la visibilité et la présence québécoise dans le monde tant sur le plan économique que culturel. Exiger la participation pleine et entière du Québec au sein de forums internationaux qui sont intimement liés avec nos champs de compétences exclusifs.



Famille

Aider les familles, toutes les familles

État de la situation

La famille est l'institution primordiale de notre société et constitue une pièce maîtresse dans la réussite des jeunes vers l'autonomie personnelle.

Or, le modèle québécois d'aide à la famille, hérité du Parti québécois et cautionné par l'actuel gouvernement libéral, est discriminatoire et pénalise bon nombre de familles. En optant pour le quasi-monopole d'État en matière de garde, les gouvernements libéralo-péquistes négligent les différences inhérentes à la situation de chaque cellule familiale, réduisent la diversité des solutions et ont mis au monde un nouveau registre de listes d'attente ! L'ADQ lutte depuis longtemps pour que l'État soutienne directement les parents, mais si l'État doit aider la famille, il doit aider toutes les familles.

Par ailleurs, dans le contexte de dénatalité actuel, il est légitime de s'inquiéter du renouvellement démographique et de notre pérennité comme nation. La vision étroite de la famille des gouvernements antérieurs doit donc céder sa place à des actions qui encourageront les couples à agrandir leur famille, qui soutiendront les couples aux prises avec un problème d'infertilité et qui faciliteront pour eux, le processus d'adoption.

Finalement, lorsque, pour diverses raisons, les familles peinent à fournir le soutien physique et moral dont les enfants ont besoin dans leur quotidien et leur vie scolaire, l'ADQ estime que le gouvernement doit soutenir financièrement des solutions pour pallier cette situation et favoriser l'épanouissement des enfants.

Saviez-vous que…

- Moins de la moitié des enfants de 0-4 ans fréquentent un service de garde subventionné (43,5 % en 2003) ?
- Le gouvernement verse 40 $ par jour pour chaque enfant fréquentant un CPE et 33 $ par jour pour chaque enfant fréquentant une garderie privée ?
- L'allocation à la naissance en vigueur de 1988 à 1996 a augmenté la natalité au Québec, alors que la tendance à la baisse est réapparue lorsqu'on a mis fin à la mesure ?
- Le nombre de couples qui vivent des problèmes d'infertilité ne cesse d'augmenter au Québec ?
- Il en coûte jusqu'à 30 000 $ pour adopter un enfant à l'étranger ?
- L'Aide financière aux études n'accorde pas de bourse mais plutôt un prêt supplémentaire aux étudiants-parents qui n'ont pas accès aux services de garde subventionnés ?

Les valeurs adéquistes

La famille
La famille est le pilier de la société ; elle est au cœur des préoccupations et des actions de l'ADQ.

La liberté de choix
Afin de soutenir les parents dans leur liberté de choix, l'ADQ préconise l'aide financière directe aux parents pour ceux qui ne choisissent pas la garde subventionnée.

La reconnaissance
L'ADQ reconnaît les efforts et la contribution des couples qui agrandissent leur famille.

La cohérence
Un gouvernement qui donne la priorité à la famille doit s'assurer que l'ensemble de ses mesures vont dans le même sens, qu'il s'agisse d'aider les couples qui adoptent, les couples aux prises avec des problèmes d'infertilité ou les étudiants qui se retrouvent parents.

L'ADQ s'engage à :

» **REDONNER AUX PARENTS LA LIBERTÉ DE CHOIX.** Offrir à toutes les familles une allocation familiale significative pour chaque enfant d'âge préscolaire ne fréquentant pas le réseau de garderies subventionnées.

» **FAVORISER LA VENUE D'UN 3E ENFANT ET LES SUIVANTS.** Verser une allocation à la naissance de 5 000 $ lors de la naissance ou de l'adoption d'un 3e enfant et pour les suivants.

» **SOUTENIR LES PARENTS-ÉTUDIANTS.** Instaurer la gratuité scolaire pour le parent d'un enfant de moins de 18 mois afin de lui permettre de poursuivre ses études ou d'y effectuer un retour.

» **AJOUTER LE TRAITEMENT DE L'INFERTILITÉ DANS LE PANIER DE SERVICES DE LA RAMQ.** Reconnaître l'infertilité comme une condition médicale et soutenir des coûts raisonnables pour le traitement de l'infertilité ou des méthodes alternatives de procréation.

» **FACILITER L'ADOPTION D'ENFANTS.** Alléger les mécanismes d'adoption au Québec et soutenir financièrement les parents qui adoptent à l'étranger.

» **SOUTENIR LES FAMILLES DANS LE SUIVI DES APPRENTISSAGES.** Soutenir les écoles désireuses d'instaurer une période de devoirs et de leçons à l'école primaire afin d'aider les élèves dont les familles ne sont pas en mesure de le faire.



Éducation

Bâtir des écoles fortes et autonomes

État de la situation

La force et le rayonnement d'un peuple sont tributaires de l'autonomie et de l'épanouissement des personnes. Or, l'autonomie et la réalisation du plein potentiel individuel sont étroitement liées à la capacité de chacun d'entre nous de bien gagner sa vie et de mettre à profit ses talents et ses compétences, capacités qui s'acquièrent principalement par le l'entremise de l'éducation.

Malheureusement, un nombre croissant d'élèves, et en particulier de garçons, décrochent tout simplement de l'école. Tout au long de leur parcours scolaire, les enfants sont soumis à des méthodes édictées par l'État qui ne laissent aucune place à la diversité des approches pour rejoindre toutes les clientèles ni au talent des enseignants relégués au rôle d'exécutants.

Par ailleurs, en omettant de réformer l'administration du système d'éducation, les péquistes et les libéraux ont successivement favorisé un système centralisé où les paliers bureaucratiques dominent en nombre et en pouvoir, au détriment des services directs aux élèves.

Parallèlement à cette navrante situation, l'inquiétude en ce qui a trait à la qualité de la langue française au Québec est telle que le Conseil supérieur de l'éducation se penche actuellement sur les ratés de l'enseignement du français dans nos écoles.

Saviez-vous que…

- Le taux de décrochage des garçons au Québec est supérieur à 40 % ?
- Les résultats des élèves québécois aux examens de l'OCDE ont chuté de façon dramatique dans tous les domaines de connaissance ?
- Plus de 90 % des enseignants jugent que la réussite de l'ensemble des élèves est inchangée ou qu'elle s'est détériorée avec la réforme scolaire ?
- Les facultés d'éducation exigent de leurs finissants le strict minimum de connaissance de leur matière d'enseignement, en insistant plutôt sur les cours de pédagogie ?
- Les pays scandinaves fonctionnent avec des effectifs ministériels qui correspondent à 10 % du nombre de fonctionnaires du ministère québécois de l'Éducation ?

Les valeurs adéquistes

La rigueur

Un gouvernement qui se soucie réellement de la réussite des jeunes ne doit pas se contenter de politiques de nivellement par le bas, mais plutôt encourager la culture de l'effort et de la rigueur.

L'ouverture à la pluralité des solutions

Pour la réussite de tous, une société doit avoir le courage de remettre en question des méthodes qui échouent, et ne pas avoir peur de proposer les changements nécessaires et d'encourager la diversité et la pluralité des solutions.

L'autonomie des établissements

L'ADQ croit que c'est en redirigeant les ressources et le pouvoir décisionnel vers les personnes qui œuvrent directement auprès des élèves que l'on favorise les meilleures décisions possibles dans l'intérêt des élèves et de leur réussite.

L'ADQ s'engage à :

» **DONNER LA PRIORITÉ AUX SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES.** Décentraliser et redistribuer les ressources humaines et financières vers les écoles et les élèves en réduisant considérablement la structure administrative du système d'éducation québécois, notamment par l'abolition des commissions scolaires.

» **INVESTIR DAVANTAGE EN ÉDUCATION.** Accroître la part des dépenses publiques en éducation afin de mieux préparer les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie financière et sociale.

» **MISER SUR L'AUTONOMIE DES ÉCOLES.** Enrichir les responsabilités des conseils d'établissement pour en faire de véritables conseils d'administration et renforcer le rôle du directeur de l'école afin qu'il puisse exercer pleinement son leadership en matière de pédagogie et d'administration.

» **LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.** Encourager, favoriser et soutenir diverses approches pédagogiques, en portant une attention particulière au décrochage scolaire des garçons, en développant le sentiment d'appartenance et en encourageant les apprentissages en situations concrètes.

» **VALORISER ET CONSOLIDER LA FORMATION PROFESSIONNELLE.** Regrouper l'ensemble des programmes de formation professionnelle dispensés actuellement sous l'égide des commissions scolaires vers les institutions du réseau collégial.

» **REVALORISER LA QUALITÉ DU FRANÇAIS.** Hausser les exigences en matière de maîtrise du français chez les enseignants actuels et futurs, et assurer l'intégrité des examens de français du ministère de l'Éducation.

» **FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS.** Instaurer l'enseignement intensif de l'anglais écrit et parlé aux 5e et 6e années du primaire.

» **AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE PARMI LES ÉCOLES SECONDAIRES PUBLIQUES** à travers des projets éducatifs d'excellence en matière de culture, de sport, de programme international ou autres.

» **ADOPTER UN BULLETIN UNIVERSEL ET CHIFFRÉ.** Faire adopter un bulletin universel, explicatif et chiffré.

» **RESPECTER L'AUTONOMIE DES ENSEIGNANTS.** Réviser le rôle du ministère de l'Éducation pour redonner aux enseignants plus d'autonomie dans le choix des méthodes d'enseignement, et leur permettre de recommander le redoublement d'un élève lorsqu'une telle mesure est souhaitable.

» **RÉVISER LES CRITÈRES D'EMBAUCHE DES ENSEIGNANTS.** Revoir le programme de formation d'enseignement au secondaire pour permettre l'octroi du brevet d'enseignement aux titulaires d'un baccalauréat spécialisé et d'un nouveau certificat en pédagogie.

» **REDRESSER LE FINANCEMENT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES.** Après des années de débats infructueux, l'ADQ verra à redresser le financement des institutions d'enseignement postsecondaire, y compris la contribution des étudiants, tout en bonifiant le régime de bourses aux étudiants et en élargissant son accessibilité.



Santé

Soigner les gens à temps

État de la situation

En 2003, le gouvernement libéral promettait de réduire à néant les listes d'attente et pour ce faire, de moderniser notre système de santé. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Malgré une injection supplémentaire de 4,2 milliards $ en trois ans, les listes d'attente n'ont pas été réduites de manière significative. C'est donc plus de 70 % de la marge de manœuvre dont disposait le gouvernement qui a servi à faire un peu plus de ce qui ne marche pas et qui, ce faisant, a réduit d'autant le financement des autres missions de l'État (éducation, infrastructures publiques, etc.).

Après que la Cour suprême eut statué que notre système de santé portait atteinte à la dignité des personnes, le ministre de la Santé choisit le parti du système tel qu'il existe et ne profite pas de l'ouverture au changement que lui offre le jugement Chaoulli.

Se distinguant plutôt par son attitude technocratique, le ministre aura jonglé avec les dénominations de structures (les « Régies » sont devenues des « Agences ») et soigné les statistiques en allongeant les délais médicalement requis et en maquillant la situation des urgences en ne calculant pas les patients dans les « unités de débordement ».

Après tant d'études, de rapports et une Commission parlementaire qui sonnent l'alarme sur l'avenir du système de santé, le gouvernement Charest et son ministre Couillard font la preuve qu'ils n'ont aucune vision pour réconcilier le vieillissement de la population, l'état des finances publiques et les besoins croissants en santé. Ayant échoué à l'amélioration du système, le gouvernement libéral aura donc fait perdre quatre ans au Québec, ce qui ramène le Québec dans le même état que l'avait laissé le Parti québécois en matière de santé.

Saviez-vous que…

- Au Québec, en 12 ans, le délai d'attente pour une chirurgie est passé de 7,3 à 17,5 semaines ?
- Un Québécois sur trois n'a pas de médecin de famille ?
- Il y a encore près de 35 000 patients en attente hors délais, et ce, malgré la nouvelle façon de calculer l'attente ?
- En dix ans, le budget de la santé est passé de 12,5 milliards $ en 1997-1998 à 20,8 milliards $ en 2006-2007 ?
- Le ministre de la Santé est responsable de 43 % des dépenses de programmes de l'État québécois ?
- Si rien n'est fait, le Rapport Ménard prévoit que la moitié du budget du Québec ira à la santé, d'ici la fin du prochain mandat électoral ?
- Le Canada est le seul pays à part Cuba et la Corée du Nord à avoir créé un monopole d'État en santé ?
- En mai 2005, un sondage révélait que près des 2/3 des Québécois sont ouverts à des solutions qui font appel au privé ?

Les valeurs adéquistes

Le patient avant le système
Le droit à la vie et à la santé de l'individu doit primer sur la sauvegarde des structures d'un système de santé.

L'ouverture et le pragmatisme
L'urgence de la situation commande de mettre un terme aux discours dogmatiques et de faire preuve d'ouverture et de lucidité dans la recherche de nouvelles solutions.

L'autonomie et la responsabilité individuelle
Tel que l'énonce l'arrêt Chaoulli de la Cour suprême du Canada, l'ADQ prône le respect du droit des gens à dépenser leur argent pour améliorer leur santé.

Le respect de l'autonomie des professionnels et des établissements
L'ADQ prône l'élargissement de la marge de manœuvre des professionnels et des directions d'établissements plutôt que la centralisation et le régime d'interdictions que l'on connaît actuellement.

L'ADQ s'engage à :

» **SOIGNER LES GENS À TEMPS.** L'ADQ s'engage à garantir des soins dans des délais médicalement acceptables. Lorsque la période d'attente dépasse le délai maximal, le patient pourra se faire traiter, aux frais de l'État, dans l'établissement de son choix, que celui-ci soit public ou privé.

» **FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN VÉRITABLE SYSTÈME DE SANTÉ MIXTE.** L'ADQ planifiera et encadrera la transition d'un monopole d'État en santé vers un véritable système de santé mixte (public, privé, coopérative, etc.).

» **PERMETTRE AUX MÉDECINS DE TRAVAILLER À LA FOIS DANS LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR CONCURRENTIEL.** Afin d'assurer le maintien du régime public et universel, les médecins ne seront autorisés à exercer leur profession dans le secteur privé qu'après une prestation établie dans le régime public.

» **DÉSENGORGER LES URGENCES.** Collaborer avec les cliniques médicales, les nouvelles cliniques privées et les coopératives de santé afin de fournir une accessibilité sans rendez-vous. Former davantage d'infirmières cliniciennes pour améliorer les services.

» **APPUYER LES COOPÉRATIVES DE SANTÉ.** L'ADQ appuiera de façon particulière le développement des coopératives de santé afin de favoriser la réappropriation par la population de son organisation de soins de santé.

» **REVOIR LES MODES DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS.** L'ADQ réformera le mode de financement des établissements de façon à leur accorder un montant forfaitaire pour chaque intervention ou épisode de soins offert à un patient.

» **INVESTIR EN PRÉVENTION.** Investir en prévention et sensibiliser sur les saines habitudes de vie, notamment auprès de la petite enfance et des écoles primaires et secondaires.



Solidarité sociale

Rétablir la dignité

État de la situation

Au Québec, nous nous définissons souvent comme une société qui se démarque par sa volonté de ne laisser personne sans ressource et d'assurer une égalité des chances pour tous. Parmi les valeurs qui nous unissent, il y a certainement celle de la solidarité. Pour les Québécois, les rôles fondamentaux de l'État sont certes ceux reliés à l'organisation des services en matière de santé, d'éducation, de justice, mais c'est aussi de protéger et de soutenir les plus vulnérables de notre société. Au Québec, on s'attend à ce que l'État déploie des programmes sociaux et des services qui vont permettre à tous les citoyens de vivre dans la dignité.

Pourtant, quand on y regarde de près, plusieurs de nos concitoyens vivent quotidiennement des situations qui attaquent directement leur droit à la dignité et sapent de manière durable leur espoir de vivre une vie meilleure.

Pour nos aînés, il y a certes les cas d'abus à répétition qui sont inacceptables dans notre société. Et ce qui est tout aussi inadmissible, c'est cette culture bureaucratique qui institutionnalise la contention chimique, qui prodigue des soins corporels minimaux, qui veut infantiliser nos aînés. Tout cela au mépris de la dignité et du respect de l'autonomie de ces personnes.

Les « enfants de la DPJ » sont également aux prises avec un système bureaucratique qui fait fi de leur droit à la dignité et qui gère des dossiers plutôt que d'accompagner des enfants vers leur autonomie. Les victimes d'actes criminels et leurs proches sont littéralement laissés à eux-mêmes, sans voix et sans droits dans notre système judiciaire qui devrait pourtant avoir pour objectif, leur rendre justice.

Saviez-vous que…

» Les mesures de contrôle de la qualité de l'hébergement dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) mises de l'avant par le ministre Couillard consistent en des visites annoncées 48 heures à l'avance aux autorités de l'institution visitée ? Depuis l'instauration de cette mesure, les médias continuent de regorger de cas d'abus, de négligence et de sévices faits aux personnes âgées qui sont en centre d'hébergement.

» Alors que la population jeune est demeurée stable, les cas de signalement d'enfants négligés ou en difficulté ont augmenté de 37 % depuis la fin des années 90 ?

» Malgré la croissance économique soutenue qui dure depuis plus d'une décennie, le Québec n'a pu réintégrer, de manière significative, les bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail ? Le Québec compte quelque 500 000 personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur une population active d'un peu plus de 4 millions de personnes.

» Les parents dont l'enfant est victime de meurtre dans une localité éloignée de leur lieu de résidence doivent assumer, sans aucune aide de l'État, l'ensemble des frais pour assister au procès de l'agresseur de leur enfant ?

» Les « enfants de la DPJ », qui ont passé une bonne partie de leur vie en institution ou en famille d'accueil, sont littéralement laissés à eux-mêmes quand ils atteignent leur majorité ? Dans le système actuel, il n'existe aucune mesure de transition et bien souvent ces enfants devenus adultes viennent gonfler les rangs de l'itinérance et de la criminalité.

Les valeurs adéquistes

L'autonomie

L'ADQ est un parti résolument autonomiste. Autant nous croyons que le Québec doit être davantage autonome pour réaliser son plein potentiel, autant nous croyons que l'épanouissement des personnes passe également par l'atteinte d'une plus grande autonomie. À cet égard. L'ADQ considère que nos programmes sociaux devraient obligatoirement viser à développer l'autonomie des personnes.

La dignité

Il ne peut avoir de vraie solidarité que si les mesures sociales que nous mettons collectivement en place permettent de préserver l'intégrité physique et morale des personnes et surtout, de préserver le droit à la dignité de celles-ci. L'ADQ est profondément humaniste et combattra farouchement les abus, les sévices et les négligences envers les personnes.

La responsabilité

Collectivement nous nous sommes donnés la responsabilité de protéger les plus démunis, les sans-voix et les citoyens les plus fragiles de notre société. L'ADQ croit également que chaque personne, dans la mesure de ses capacités, a la responsabilité de tout mettre en œuvre pour atteindre son plein potentiel.

L'ADQ s'engage à :

- **AIDER LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS.** L'ADQ bonifiera l'aide aux victimes d'actes criminels et adoptera une Charte des droits des victimes qui garantira le droit à des mesures d'aide directe d'accompagnement dans le système judiciaire, le droit de s'adresser au juge pendant un procès et lors de la remise en liberté ainsi que la reconnaissance officielle d'associations qui représentent les victimes d'actes criminels.

- **INSTAURER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS.** Le mandat de cette commission sera de déclencher une vaste réflexion qui permettra d'établir les fondements d'une nouvelle culture en matière d'hébergement, de santé et de sécurité des aînés basée sur la préservation de l'autonomie et le droit à la dignité.

- **MISER SUR L'AUTONOMIE DES AÎNÉS.** Mettre à jour la politique des aînés en soutenant mieux les aidants naturels et en misant sur l'aide à domicile et le développement de maisons intergénérationnelles et de coopératives de services aux aînés.

- **CRÉER UN PROTECTEUR DE LA JEUNESSE.** Nommé par l'Assemblée nationale du Québec, le Protecteur de la jeunesse aura pour rôle de surveiller l'ensemble des services d'aide et de protection de la jeunesse. Il interviendra afin de corriger les négligences, les injustices et les abus commis à l'endroit des enfants du Québec.

- **INVESTIR DAVANTAGE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ.** Accroître les ressources pour améliorer la fréquence et la qualité des interventions auprès des jeunes en difficulté, pour notamment prévenir le drame du suicide et du décrochage social.

- **METTRE EN PLACE UNE VASTE RÉFORME DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE.** L'objectif de la réforme serait la bonification de l'aide à la clientèle inapte au travail et le retour en emploi nécessaire des bénéficiaires aptes au travail.

- **RECONNAÎTRE LA PROBLÉMATIQUE DES PERSONNES ADOPTÉES.** Permettre à une personne adoptée de connaître la nature de sa filiation et l'identité de ses parents tout en permettant à ces derniers d'inscrire un veto de contact.



Justice

Choisir une justice humaine et ferme

État de la situation

Justice et sécurité publique sont intimement liées. Au-delà des conflits civils et administratifs, demeure la protection de nos institutions, de notre mode de vie et, le plus important de tout, de la sécurité des personnes. Cette mission essentielle de l'État a connu au fil des années sa part de restrictions budgétaires par des gouvernements qui ont choisi d'administrer la justice en fonction des aléas budgétaires. En jouant à ce jeu dangereux, les gouvernements ont failli à tous les points de vue.

Le résultat saute aux yeux de quiconque s'y intéresse. En matière civile et administrative, moins de services, plus de délais et surtout, moins d'accessibilité. Alors qu'en matière de sécurité publique et de justice criminelle, moins de ressources veut dire moins d'enquêtes, moins de préparations pour les avocats substituts du Procureur général, qui représentent les intérêts de la société. Pendant ce temps, la criminalité à l'égard de la propriété et des personnes est de plus en plus présente dans nos milieux.

C'est toutefois dans l'administration des sentences que se découvrent les pires horreurs, alors qu'en raison de libérations automatiques, d'absences temporaires et de surpopulation carcérale des contrevenants, prédateurs et autres criminels se retrouvent sur le trottoir avant la terminaison de leur sentence et, dans certains cas, commettent l'irréparable.

À constater ces dérapages, la population perd rapidement confiance en l'État pour la protéger. Les citoyens du Québec veulent plus d'humanité dans notre façon d'administrer la justice, mais aussi plus de fermeté afin que les bonnes conduites soient valorisées et les mauvaises, sanctionnées.

Saviez-vous que…

Selon le Rapport Corbo publié en 2001 :

- 83 % des détenus en sont à un second séjour ou plus derrière les barreaux et 30 % en sont à une 10e visite ou plus en prison ?
- Qu'il a été reconnu que les « absences temporaires » servent de soupape de contrôle de la surpopulation dans les établissements de détention ?
- Un détenu coûte plus de 158 $ par jour aux contribuables du Québec ?

Les valeurs adéquistes

L'égalité devant la loi
Ce principe guide la vision adéquiste en matière de justice. Les lois existent pour tous, et tous doivent s'y soumettre et en bénéficier, ou en subir les effets.

La sécurité pour tous
L'ADQ reconnaît que tous ont droit à la sécurité de leur personne et de leurs proches, et que pour y arriver nous devons collectivement être plus fermes dans l'administration de la justice et, la sécurité publique.

Une justice plus humaine
La justice doit être dissuasive. Toutefois, elle doit aussi, être davantage orientée vers les victimes d'actes criminels et mieux leur venir en aide.

La primauté de la protection du public
La libération conditionnelle doit être vue comme un privilège qu'on mérite et non un automatisme. Dans certains cas, l'intérêt de la population et le respect de la victime doivent primer.

L'ADQ s'engage à :

» **INTERDIRE L'ABSENCE TEMPORAIRE POUR DES RAISONS BUDGÉTAIRES.** Un gouvernement de l'ADQ interdira les permissions d'absence temporaire offertes pour des raisons administratives ou budgétaires. Celles-ci ne seront accordées qu'à des fins humanitaires ou pour aider la réhabilitation du détenu.

» **LIMITER LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE.** L'ADQ abolira la possibilité d'obtenir une libération conditionnelle dans les prisons québécoises pour certains délits et à l'occasion de récidives.

» **AUGMENTER LE BUDGET DE LA COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES.** L'ADQ augmentera le budget de la Commission en vue de la rendre efficace et lui permettre de prendre des décisions éclairées par tous les éléments dont elle devrait disposer.

» **FAIRE PARTICIPER FINANCIÈREMENT LES DÉTENUS.** L'ADQ adoptera des mesures législatives qui permettront à l'État de faire contribuer financièrement les détenus ayant la capacité aux frais de leur détention ou de leur surveillance.

» **RENDRE EFFECTIF LE PARTAGE D'INFORMATIONS ENTRE LES SYSTÈMES CORRECTIONNELS FÉDÉRAL ET QUÉBÉCOIS.** L'ADQ rendra effective une entente avec les services correctionnels canadiens visant à partager des informations à l'égard des détenus, et ce, dans le but de mieux éclairer les membres des commissions de libérations conditionnelles, tant québécoise que canadienne.

» **LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ.** L'ADQ fera de la lutte au crime contre la personne et la propriété une priorité dans l'allocation des ressources aux corps policiers.



Environnement

Construire l'avenir en vert

État de la situation

En matière d'environnement, le cas de l'actuel gouvernement libéral est plutôt désolant. Il faut se rappeler qu'au seul chapitre du dossier énergétique le gouvernement Charest s'est réclamé de toutes les pensées et de leur contraire. Après avoir fait la promotion du projet de centrale au gaz du Suroît tout en remettant en cause le développement de nouveaux projets hydroélectriques, le gouvernement libéral a finalement reculé et abandonné devant la réprobation générale. Quelques mois plus tard, ce même gouvernement effectue un virage à 180 degrés et promet de se convertir au développement durable. Tout cela aboutira à une politique énergétique qui s'engage à renouer avec le développement de l'énergie hydroélectrique mais qui ne propose pas la mise en chantier d'un seul nouveau barrage. En fait, outre la remarquable constance de son incohérence, le gouvernement aura surtout fait perdre de précieuses années au Québec en matière de développement durable.

En fait, ce bilan libéral illustre assez bien l'incapacité chronique des vieux partis politiques du Québec à passer de la parole aux actes en matière de développement durable. De la politique de l'eau en passant par Kyoto, il se dégage une nette impression que le gouvernement du Québec est bien meilleur dans les discours que dans l'action.

Cette absence d'efficacité se traduit aussi par un ministère de l'Environnement qui est davantage un policier qu'un agent d'innovation. Le succès en matière de développement durable passe par la capacité de générer et d'intégrer des nouveaux procédés, de nouvelles technologies dans les processus de production afin de nous rendre plus propres et plus compétitifs. C'est cela le véritable défi du développement durable. Or, ce que l'on constate au Québec, c'est que notre ministère de l'Environnement se contente bien souvent de jouer uniquement son rôle de police verte et qu'il n'est pas le leader qu'il devrait être en matière d'innovation et d'intégration de nouvelles technologies.

L'ADQ a toujours préconisé une gestion efficace des finances publiques et cela s'applique aussi à l'environnement. Le développement durable c'est également une question de gestion. Le cas du transport en commun au Québec en est une preuve éloquente. Le transport en commun est une solution concrète pour contrer le phénomène des gaz à effet de serre. Qui plus est, la demande pour ce type de transport est très forte dans les milieux urbanisés, notamment dans les banlieues. Or, les coûts prohibitifs de développement et d'exploitation engendrés par notre modèle bureaucratique de gestion du transport en commun freinent considérablement le développement de ce mode de transport qui est éminemment vert.

Saviez-vous que…

» Dans le cadre d'une visite officielle au Premier ministre ontarien, Jean Charest a déjà déclaré qu'il ne fallait pas compter sur le Québec pour vendre de l'électricité à l'Ontario, province qui pourtant désespère de se trouver des sources d'énergie fiables ? Quelques mois plus tard, il annonçait que le Québec changeait de cap et devait miser dorénavant sur l'exportation de son électricité.

» La politique de l'eau québécoise ne garantit pas des pratiques d'exploitation qui préservent sa pérennité pas plus qu'elle ne prévoit des redevances équitables pour les régions ?

» La production d'électricité à partir du lisier est faite à plusieurs endroits sur la planète, notamment au Danemark et aux États-Unis pendant qu'au Québec l'épandage du lisier de porc continue de créer des conflits sociaux majeurs dans les régions agricoles ?

» Hydro-Québec n'a pas de plan de match pour construire de nouvelles lignes de transport d'électricité aux États-Unis, lignes qui contribueraient à combattre les changements climatiques en Amérique du Nord ?

Les valeurs adéquistes

Un Québec autonome

Le Québec est autonome en matière de lutte aux changements climatiques et peut faire des gestes concrets et immédiats.

L'autonomie régionale

L'ADQ croit que les régions sont les mieux placées pour participer à la gestion, de façon durable, du développement de leurs ressources, y compris la ressource énergétique.

La préservation de l'environnement

Un gouvernement adéquiste s'assurera de laisser un milieu de vie en meilleur état pour les générations futures, dont nos cours d'eau.

Vivre selon nos moyens

Vivre selon nos moyens, c'est aussi consommer moins d'énergie en recourant davantage à l'efficacité énergétique.

L'ADQ s'engage à :

» **MISER SUR L'ÉNERGIE PROPRE.** Faire du Québec un leader mondial en matière d'énergie propre en misant sur le développement maximal de notre potentiel hydroélectrique et éolien de même qu'en favorisant l'émergence des formes alternatives d'énergie, notamment la géothermie et l'énergie solaire.

» **DÉCLARER L'EAU COMME UNE RESSOURCE NATIONALE.** Déclarer l'eau comme une ressource nationale pour nous assurer le plein contrôle sur son exploitation avec pour objectifs la préservation de la pérennité de la ressource et la mise en place d'un véritable système de redevances équitable pour les régions.

» **ASSAINIR NOS RIVIÈRES.** Outiller les organismes de bassins versants pour compléter leur démarche de concertation et mettre en place des mesures d'assainissement et de protection des cours d'eau.

» **DOTER LE QUÉBEC D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.** Cette stratégie devra mobiliser les consommateurs, les entreprises et les institutions à travers une dynamisation du cadre réglementaire et la mise en place de mesures innovatrices pour transformer en profondeur le marché de l'efficacité énergétique.

» **REVOIR LE RÔLE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.** Le Ministère passera d'un rôle d'outil d'interdiction à un rôle d'agent d'innovation et d'intégration des nouvelles technologies en matière de développement durable.

» **FAIRE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.** En poursuivant la stratégie québécoise d'atteinte des cibles du protocole de Kyoto, en plus d'innover dans des technologies de pointe dans le captage des gaz à effet de serre et de mettre en place un système de distribution des biocarburants.

» **DÉVELOPPER LE TRANSPORT EN COMMUN.** En procédant à la modernisation du modèle de gestion publique du transport en commun. La diminution des coûts de développement et d'exploitation sera au cœur de cette réforme qui viserait à accroître l'offre de service en matière de transport en commun.



Développement régional

Réaliser l'autonomie des régions

État de la situation

Les gouvernements péquistes et libéraux ont abondamment parlé de décentralisation vers les régions mais, dans les faits, jamais une véritable réforme au profit des régions n'a été mise au jeu. Il y a bien eu plusieurs transferts de responsabilités, mais jamais les moyens pour les assumer adéquatement. Le dernier projet du gouvernement libéral vient d'être mis sur la glace par la ministre des Affaires municipales qui ne parle maintenant que de projets pilotes dans quelques régions.

Devant une concurrence internationale accrue, plusieurs régions et plusieurs secteurs industriels (le vêtement, la forêt, la production agricole, etc.) font face à des difficultés majeures de reconversion industrielle, de fermetures d'usines et de mises à pied massives. Les forces vives de certaines régions ressources, les jeunes en particulier, quittent pour leurs études et ne reviennent pas. Il en résulte un vieillissement accéléré de la population, un manque de main-d'œuvre qualifiée et un revenu personnel par habitant inférieur à la moyenne du Québec. Dans les grandes zones urbaines, les fusions et défusions municipales ont entraîné une carence dans le fonctionnement démocratique qui pénalise les contribuables de plusieurs agglomérations.

Un gouvernement de l'ADQ s'attardera à créer les véritables conditions d'une autonomie régionale essentielle au développement économique de chaque milieu : la constitution de fonds de développement régionaux ; une meilleure imputabilité des élus et des incitations au développement de stratégies de diversification et de transformation.

Saviez-vous que…

» Le taux de chômage moyen des régions-ressources est supérieur à la moyenne québécoise (de 1,5 à 9,5 points de pourcentage de plus) ?

» Depuis 1976, tous les gouvernements successifs promettent à tour de rôle une décentralisation qui est restée au stade d'un simulacre ?

» D'ici 2025, l'Institut de la statistique du Québec prévoit que, sur les 17 régions administratives, 6 connaîtront un déclin soutenu ?

Les valeurs adéquistes

L'autonomie régionale

L'ADQ croit que les gens des régions sont les mieux placés pour assurer leur développement économique et protéger les ressources naturelles qui s'y trouvent.

La reddition de comptes de l'autorité régionale

L'autorité régionale devra être imputable envers la population de la région et donc être constituée d'élus.

La mise en valeur des richesses sur tout le territoire

Le Québec est riche de ressources réparties sur un territoire immense et il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que les hommes et femmes qui y habitent puissent en tirer profit.

L'ADQ s'engage à :

- **CONSTITUER UN FONDS D'AUTONOMIE RÉGIONAL POUR CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC.** Rediriger les redevances forestières, minières et hydrauliques vers un Fonds d'autonomie régional, pour chacune des régions du Québec.
- **LAISSER LES ÉLUS RÉGIONAUX DÉCIDER DE L'UTILISATION DU FONDS.** Donner aux Conférences régionales des élus (CRÉ) des 17 régions du Québec le pouvoir d'établir leurs priorités et de les financer à partir du Fonds d'autonomie régional.
- **FAIRE DES RÉGIONS DU QUÉBEC DE VÉRITABLES RÉGIONS POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT.** Les responsabilités et les pouvoirs délégués aux autorités régionales seront spécifiés dans des ententes-cadres et reflèteront la volonté des régions de prendre en charge leur développement économique et la gestion des ressources naturelles.
- **CONSOLIDER LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN PLACE.** Outiller les CRÉ et les CLD pour qu'ils jouent un véritable rôle de développement régional.
- **TENIR COMPTE DE LA RÉALITÉ DES PETITES MUNICIPALITÉS.** Adapter les politiques et la réglementation à la réalité des plus petites municipalités.
- **INCITER LES RÉGIONS À DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE LA TRANSFORMATION.** Accompagner les régions dans la recherche et l'accroissement du secteur de la transformation dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêcheries et des mines.
- **MISER SUR L'AGRICULTURE COMME SECTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE.** Réintroduire l'agriculture et le domaine agroalimentaire dans la politique économique comme secteur de croissance en misant sur la relève, la formation, le développement des produits du terroir et la recherche.
- **ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SECTEUR FORESTIER.** Appuyer la modernisation de l'industrie et mettre en place une véritable corvée nationale de travaux sylvicoles pour assurer la régénération de la ressource.



Économie

Développer nos richesses

État de la situation

Les voies du développement économique d'un État ne sont pas impénétrables et la plupart des experts s'entendent pour déterminer quelques facteurs clefs : la vigueur des investissements privés, une fiscalité concurrentielle, l'importance de la recherche et du développement, une réglementation intelligente et des programmes de formation de la main-d'œuvre dynamiques.

Le gouvernement libéral a été fort erratique dans ce domaine depuis 2003. D'abord, le ministère du Développement économique a changé de titulaire trois fois. La croissance des investissements privés est négative au Québec en 2005 et 2006 alors qu'elle augmente dans le reste du Canada. Quelques bonifications ont été apportées à la taxe sur le capital mais elles ont été financées par une hausse de l'impôt sur les profits des entreprises. Après avoir modifié l'article 45 du Code du travail, les libéraux ont stagné sur tout autre changement à la réglementation du travail même si plusieurs études ont montré l'effet néfaste de la réglementation sur la productivité, particulièrement dans le secteur de la construction. L'approche de formation en emploi est restée bureaucratique et aux mains d'un organisme ministériel : Emploi-Québec.

Le Parti québécois avant lui avait privilégié une approche interventionniste du développement économique en multipliant les subventions aux entreprises, en rescapant des canards boiteux pour des motifs politiques (comme l'a démontré la commission d'enquête sur la Gaspésia), en renforçant la réglementation du travail au profit des syndicats et en négligeant de rendre la fiscalité des entreprises équitable et stimulante pour l'investissement.

Un gouvernement de l'ADQ prendrait les mesures pour mettre un frein aux irritants qui nuisent au développement économique, à la croissance de l'emploi et à l'amélioration du niveau de vie des Québécois.

Saviez-vous que…

» La part de tous les impôts et cotisations sociales payés par les entreprises en pourcentage de la richesse collective (PIB) est beaucoup plus élevée au Québec que dans le reste du Canada (Québec : 4,37 % ; Ontario : 3,06 % ; Ensemble canadien : 2,91 %) ? En dollars, un différentiel de plus de 2 milliards $ payés par les entreprises québécoises.

» En 2005 et 2006, la croissance des investissements privés est négative au Québec (-1,9 % et -0,5 %) alors qu'elle augmente en Ontario (3,7 % et 5,5 %) et dans le reste du Canada (8,3 % et 6,3 %) ?

» Selon une étude de l'Institut Fraser (sept. 2006), le Québec arrive au 9e rang sur 10 parmi les provinces canadiennes pour ce qui est de juger des conditions propices à la prospérité et de la croissance ?

» Aucune suite sérieuse n'a été donnée aux deux rapports portant sur l'abus de la réglementation des entreprises ?

Les valeurs adéquistes

La liberté d'entreprendre

L'ADQ reconnaît la nécessaire contribution d'une communauté d'affaires vigoureuse et motivée à participer à la création de la richesse québécoise.

La prospérité et la solidarité vont de pair

L'ADQ croit que la prospérité et la richesse sont des conditions essentielles à l'amélioration du niveau de vie de tous les citoyens et d'une meilleure répartition de la richesse.

L'état accompagnateur

La vision adéquiste prône que l'État doit créer un environnement propice à l'activité économique et non se substituer aux forces vives d'une économie libérale.

L'entrepreneurship

L'ADQ croit dans le potentiel des Québécois à innover, créer et développer le Québec de demain, si on leur en laisse la liberté.

L'ADQ s'engage à :

» **EXPLOITER PLEINEMENT LA RICHESSE HYDROÉLECTRIQUE QUÉBÉCOISE.** Relancer le développement stratégique de notre potentiel hydroélectrique par la mise en chantier des projets de grands barrages du nord québécois.

» **MISER SUR L'ÉCONOMIE DU SAVOIR.** Miser sur les secteurs émergents de l'économie du savoir à travers la mise en place d'une politique scientifique innovatrice pour dynamiser la recherche et l'innovation technologique. Favoriser les maillages entre universités, cégeps, entreprises et régions pour améliorer le transfert des connaissances et de meilleures pratiques vers les entreprises.

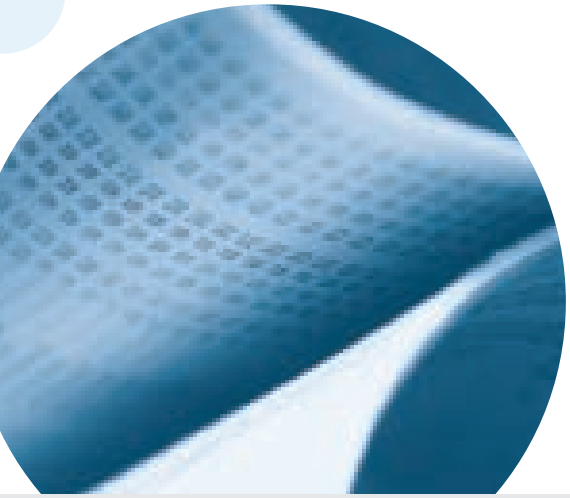
» **ENCOURAGER L'ÉCONOMIE SOCIALE.** Encourager l'émergence d'entreprises issues du secteur de l'économie sociale et du monde communautaire à travers le projet de modernisation de l'administration publique québécoise.

» **STIMULER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ.** Stimuler les investissements par l'offre d'avantages fiscaux aux entreprises qui investissent au Québec.

» **ALLÉGER LA RÉGLEMENTATION.** Alléger la réglementation du travail, particulièrement celle qui constitue une contrainte à l'emploi et à la productivité. Donner suite aux Rapports Lemaire qui portent sur l'abus réglementaire à l'égard des entreprises, principalement les PME.

» **INCITER LE SECTEUR MANUFACTURIER À LA MODERNISATION.** Doter le Québec d'une stratégie de modernisation du secteur manufacturier tournée vers l'adaptation aux nouvelles conditions de la mondialisation et l'amélioration significative de la compétitivité de nos entreprises manufacturières.

» **MODIFIER LE GESTIONNAIRE DU FONDS DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE.** Donner la gestion du Fonds de formation de la main-d'œuvre à un organisme paritaire formé d'employeurs et de travailleurs, soit les deux principaux cotisants du Fonds.



Finances publiques

Faire le ménage

État de la situation

Après avoir songé à « actualiser » la mission de l'État, puis à la « réorganisation de l'État », à une « réingénierie de l'État » et, finalement, à la « modernisation de l'État », les résultats concrets du gouvernement libéral sont désolants. Après l'examen de bon nombre d'organismes gouvernementaux, la moitié des 15 organismes que l'on dira avoir abolis se verront tout simplement « transférés ailleurs dans l'appareil gouvernemental » et une quinzaine d'autres auront vu le jour au cours du mandat libéral. Résultat net : il y a plus d'organismes gouvernementaux aujourd'hui qu'il y en avait le 14 avril 2003 ! La « réingénierie libérale » a été remisée au placard, le nombre de fonctionnaires a à peine diminué et les Québécois continuent d'être lourdement taxés sans pour autant recevoir des services à la hauteur de leur contribution. Les infrastructures se maintiennent dans un état de délabrement avancé, bref, le « modèle québécois » est tout aussi lourd et sous-performant, qu'au premier jour de l'arrivée d'un gouvernement libéral.

Quant à la promesse d'assurer plus de transparence dans la gestion des fonds publics, en octobre 2006, le vérificateur général du Québec déplore une fois de plus que le « gouvernement recourt à certaines méthodes comptables discutables qui donnent des résultats avantageux ». D'un côté, des revenus sont inscrits en double, alors que de l'autre, certaines dépenses ne sont pas considérées. En conférence de presse, le Vérificateur général « met en garde les parlementaires contre l'illusion du déficit zéro », lequel se présente plutôt comme un déficit cumulé de 5,3 milliards $! Le Parti libéral, comme le Parti québécois avant lui, est donc tombé dans le piège de la manipulation honteuse des principes comptables.

Finalement, sur l'important enjeu de la démographie, constatons que le manque de courage des libéraux n'a produit que des slogans accrocheurs, alors que l'aile corporatiste péquiste ne pourra que forcer le Parti québécois à défendre les droits acquis d'une minorité au risque d'hypothéquer encore davantage l'avenir des générations futures.

Saviez-vous que…

- Les trois quarts (75 %) de la dette du Québec ont servi à financer des dépenses courantes et les intérêts de cette dette ?
- Depuis l'arrivée des libéraux, la dette est passée de 108,6 MM $ à plus de 120 MM $?
- Malgré le Fonds des générations, la dette publique continuera d'augmenter de plus de 3 milliards $ par année ?
- Il en coûterait 18 milliards $ sur une période de 15 ans pour remettre en état nos infrastructures publiques ?
- Le Québec ressort comme la province la plus dépensière selon l'Indice de performance fiscale de l'Institut Fraser ?
- Le PLQ que le PQ ont refusé une proposition de l'ADQ pour rendre impossible de piger dans le Fonds des générations pour une utilisation autre que le remboursement de la dette ?

Les valeurs adéquistes

Le respect du contribuable

Un gouvernement responsable doit avoir épuisé toutes les possibilités de couper d'abord dans les dépenses superflues et le gaspillage avant d'exiger davantage de la part du payeur de taxes et d'impôts.

L'intégrité des comptes publics

Les contribuables du Québec sont en droit d'obtenir de leurs élus le portrait réel des finances publiques. L'ADQ mettra fin à la comptabilité créative.

Vision à long terme plutôt que la tromperie électoraliste

Considérant l'enjeu démographique de même que le niveau élevé d'endettement et d'imposition des Québécois, un gouvernement a le devoir de planifier les dépenses au-delà du simple programme électoral.

L'ADQ s'engage à :

» **MODERNISER L'ÉTAT PAR UNE RÉVISION COMPLÈTE DE L'APPAREIL BUREAUCRATIQUE.** Réduire concrètement la taille et le nombre de structures bureaucratiques et éliminer tout organisme qui ne saurait justifier son existence sur la base d'un réel service à rendre à la population.

» **DONNER L'HEURE JUSTE SUR LES FINANCES DU QUÉBEC.** Respecter les prescriptions du Vérificateur général et offrir aux Québécois un portrait réel de la situation financière du Québec.

» **CRÉER LE BUREAU PRÉVISIONNEL DU QUÉBEC.** Élargir le mandat du Vérificateur général en y annexant un « Bureau prévisionnel du Québec ». Ce Bureau aura la responsabilité de présenter aux Québécois une projection des dépenses de programmes et d'infrastructures publiques sur une période de 10 ans.

» **VISER UN VÉRITABLE ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET UN VÉRITABLE PLAN DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE.** Abolir le Fonds des générations, appliquer directement sur la dette l'argent qui s'y trouve, et engager le Québec dans une véritable démarche d'équilibre budgétaire et de remboursement de la dette.

» **APPLIQUER LA MARGE DE MANŒUVRE SUR DES MOTEURS DE CRÉATION DE RICHESSE.** Toute marge de manœuvre sera utilisée pour diminuer les impôts, rénover les infrastructures publiques et diminuer la dette publique.

» **RECOURIR AU SECTEUR CONCURRENTIEL POUR LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS.** Convaincue que l'excellence est souvent le fruit d'une mise en concurrence, l'ADQ encouragera la diversité des fournisseurs de biens et services publics : le public, le privé, l'économie sociale, les coopératives, etc.

» **RECONNAÎTRE LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES.** Rétablir l'équilibre fiscal à travers une diversification des sources de revenus afin de, notamment, pallier le déficit caché d'entretien des infrastructures publiques.

» **ABOLIR LES CONSEILS D'AGGLOMÉRATION ET LA TAXE D'AGGLOMÉRATION.** L'ADQ abolira les conseils d'agglomération créés par le gouvernement Charest et rétablira le principe d'un compte de taxe unique.



Fiscalité

Protéger le pouvoir d'achat de la classe moyenne

État de la situation

La classe moyenne québécoise est toujours la plus imposée en Amérique du Nord. En trois budgets libéraux, malgré une promesse de diminuer l'impôt sur le revenu de 1 milliard $ par année, la classe moyenne s'est vu plutôt servir des augmentations de tarifs divers de plus de 1 milliard $ par année. À défaut de s'attaquer à la gestion des dépenses publiques, le gouvernement Charest a donc dû se résoudre à renier sa promesse et à augmenter les revenus de l'État par l'augmentation de taxes, de tarifs et autres astuces.

Par ailleurs, par lâcheté et électoralisme, autant les libéraux que les péquistes ont favorisé par le passé le gel des tarifs plutôt que l'ajustement graduel au rythme de l'inflation. Pour ajouter à cet exemple d'incurie, soulignons que les hausses des primes de la SAAQ résultent de la confiscation d'un surplus existant à l'époque d'un régime libéral antérieur.

Cet héritage empoisonné laisse présager pour l'avenir une série de chocs tarifaires, brusques et imprévisibles pour la classe moyenne.

Pour l'ADQ, l'enjeu véritable des prochaines années consiste à discipliner la hausse des tarifs par ailleurs inévitable, en parallèle avec une véritable diminution des impôts sur le revenu de la classe moyenne.

Saviez-vous que…

- Plus de 43 % des contribuables québécois n'ont pas des revenus suffisants pour payer des impôts et que ce pourcentage est prévu augmenter de façon importante dans la prochaine décennie ?
- La classe moyenne paie 70 % de tous les impôts prélevés sur le revenu (51 % en Ontario) ?
- Les impôts sur le revenu, la taxe sur le capital et sur la masse salariale sont reconnus comme étant des formes de taxation nuisibles à la création de richesse ?
- Une étude de l'Institut Fraser classe le Québec 60^{e} sur 60 en matière d'efficacité des politiques fiscales en Amérique du Nord ?
- Les tarifs d'Hydro-Québec ont été gelés de 1998 à 2003 ?
- Les droits de scolarité sont gelés depuis l'arrivée des péquistes au pouvoir en 1994 ?

Les valeurs adéquistes

La transparence et l'intégrité

Un gouvernement honnête se doit d'indiquer clairement ses orientations en matière de politique fiscale et tarifaire, plutôt que de faire des promesses de diminution d'impôt irréalisables.

Le principe de l'utilisateur-payeur

L'ADQ croit qu'une véritable politique de prix et de tarification permet une consommation plus éclairée, diminue le gaspillage des ressources et du patrimoine collectif.

La redistribution juste et efficace de la richesse

L'ADQ croit qu'une redistribution plus juste et efficace de la richesse ne passe pas par le gel ou la manipulation des prix, mais par une aide directe et des prestations plus élevées et mieux ciblées envers les plus démunis.

L'ADQ s'engage à :

- **NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS ET LES TAXES.** L'ADQ s'engage à ne pas augmenter les impôts et les taxes.
- **INDEXER AUTOMATIQUEMENT LES TABLES D'IMPÔT.** L'ADQ s'engage à indexer automatiquement les tables d'imposition au taux d'inflation afin de mettre fin à la pratique des gouvernements qui profitent de l'inflation pour indirectement hausser l'impôt prélevé auprès des contribuables.
- **UTILISER LE TIERS DE TOUTE MARGE DE MANŒUVRE POUR DIMINUER LES IMPÔTS.** Suivant un véritable équilibre budgétaire, le tiers de la marge de manœuvre pourra être appliqué à diminuer les impôts.
- **ÉTABLIR UNE POLITIQUE CLAIRE DE TARIFICATION.** Afin d'éviter les effets pervers des gels de tarifs des régimes péquistes et les chocs tarifaires du régime libéral, l'ADQ énoncera une politique claire de tarification. Afin d'éviter toute hausse brusque et déraisonnable, l'ADQ rendra publics et prévisibles sur une période de 5 ans les tarifs d'électricité, les primes d'assurance automobile du Québec, les droits de scolarité ainsi que les frais de garde subventionnée.
- **CORRIGER LE RÉGIME FISCAL QUÉBÉCOIS.** L'ADQ s'engage à réaménager le régime fiscal québécois en diminuant l'importance des taxes les plus nuisibles à l'investissement, au travail et à l'épargne (p. ex. : impôts sur le revenu, taxe sur le capital), et ce, afin de favoriser la création de richesse et d'emploi.
- **RÉÉQUILIBRER LES HAUSSES TARIFAIRES POUR LES FAMILLES À PLUS FAIBLES REVENUS.** Dans l'esprit que l'État doit pourvoir aux besoins des plus vulnérables, l'ADQ compensera les hausses de tarifs par des prestations directes plus élevées aux familles à plus faibles revenus.